

## Non à la décharge!!

De: marioetlola

18/04/2018 01:38

À: leslauriers-bagnols-epvar@administrations83.net

---

Madame L'enquêtrice

Je suis une habitante de Fréjus dans le quartier de Cais. J'habite dans ce quartier depuis 2009. Nous avons fait cette acquisition car nous avions la certitude que la décharge de Bagnol en forêt serait fermée. Or aujourd'hui j'apprends que depuis aucun autre projet n'a été envisagé. Juste un retour en arrière...

Notre lotissement est à 15 mètres de la D4 et nous sommes environ 45 personnes à y résider. Dans l'étude d'impact à aucun instant vous évoquer notre présence. Serions nous une sous population? Des habitants invisibles ? Ou bien juste bon pour payer les taxes ? ....

Suite à la réunion du 6 avril, je dirais même à la mascarade de réunion durant laquelle vous nous avez raconté des carabistouilles.

J'ai pris le temps de relire l'étude d'impact et de constater comme d'habitude la présence de nombreuses omissions "volontaires", des inexactitudes, voir des imprécisions.

Dans le résumé non technique la partie accès stipule que l'accès à cette décharge se ferait par la D4 et en conclusion: " l'enjeu concernant cet accès est faible ".

Je tenais à vous apporter des éléments pour cette partie et j'attends surtout de votre part des réponses face aux enjeux majeurs qui de préparent en terme de développement durable et protections des plus faibles .

1. Vous n'avez pas tenu compte dans votre étude des nombreux camions qui circulent aujourd'hui sur cette voie. Entre la sortie/entrée de l'autoroute et l'usine à bitume béton (Ecopole) ouverte depuis septembre 2017. Usine qui depuis cause de nombreuses nuisances entre le flux des camions, la pollution, le bruit et les odeurs..

2. Les va et vient des camions reliant " la poudrière " gérée par le Smidev, qui causent les mêmes nuisances.

3. La future installation d'une unité de concassage ( Écopole) qui va entraîner également un important flux de camions . Ce flux existe déjà mais dans un effet moindre car il est causé par l'unité de concassage mobile ( ent Badhut), qui laisse place à un paysage de désolation depuis leur entrée en activité. Et bien visible depuis l'autoroute.

Quelle super image de notre région pour attirer les touristes ?

4. La présence d'autres ICPE dans le quartier qui engendrent des nuisances: Ecopôle ( valorisation des déchets et gérée par la Sté Sclavo) : flux de camions, poussières, odeurs, bruits...

5. La future installation (encore une ICPE)

Par la Sté Sclavo pour le démontage et traitement des bateaux. Cette entreprise de par son activité et ses besoins va créer des nuisances de même type.

6. L'effet cumulé de tous ces ICPE n'est évoqué à aucun instant, POURQUOI ?

7. Doit on attendre une augmentation des décès, des pathologies sur la commune comme près de l'étang de Berre pour enfin être pris en considération.

Vos futurs camions vont emprunter cette voie d'accès, nous sommes de plus en plus nombreux à habiter dans le secteur du fait d'une intensification des constructions et vous nous ignorez.

Lors de notre achat la D4 était limité à 50km/h. Cette vitesse à été modifiée à 70km/m depuis et encore une fois sans nous consulter.

Aujourd'hui s'ajoute un flux de camions supplémentaires sans tenir compte de nos habitations, des nuisances, du bruit, de la pollution....

Je demande donc une évaluation et une mesure du bruit afin de répondre au plus près à la réglementation en place actuellement.

Et j'attends surtout de la part de la Cavem du Smidev et de différentes institutions de l'Etat des actions pour nous protéger et nous préserver de ces nuisances.

Pour tous ces éléments je suis contre l'installation de cette déchetterie à Bagnols en forêt.

Et surtout j'attends des solutions plus viables et plus pérennes pour gérer les déchets que ces vieilles méthodes totalement désuets et qui au fil du temps.on démontré leurs limites.

Cordialement

Olivera Susnjar  
167 ave du Musée des troupes de marine  
83600 Fréjus